

Commune de Molenbeek-Saint-Jean
Monsieur Paul LEMAIRE
Service de l'Urbanisme
Commission de concertation
Rue du Comte de Flandre, 20
B – 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 33.760
N/Réf : AVL/KD/MSJ-2. /s.382
Annexe : /

Monsieur,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue de Liverpool, 48b.
Surhaussement d'une maison unifamiliale.

En réponse à votre lettre du 6 décembre 2005, en référence, reçue le 9 décembre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 21 décembre 2005, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a formulé les remarques suivantes.

Le projet porte sur le rehaussement d'un bien situé dans la zone de protection du bâtiment sis à l'angle de la rue de Liverpool, 33 et de la rue Heyvaert, 124, classé comme monument.

Vu le contexte urbanistique environnant, la CRMS ne s'oppose pas au projet de rehausse de deux niveaux mais formule les recommandations suivantes pour en limiter l'impact sur l'immeuble classé et assurer au mieux son intégration dans le tissu urbain de ce quartier en pleine évolution :

- la rehausse du bâtiment entraîne la disparition du pan de toiture incliné au profit d'une nouvelle toiture plate. La CRMS suggère de terminer la façade par un couronnement qui s'inscrive de manière plus harmonieuse dans la composition.
- La Commission demande de ne pas placer de châssis en PVC mais de privilégier un matériau plus noble comme le bois qui répond à un souci de durabilité et dont l'aspect est plus satisfaisant en face d'un édifice classé. Elle demande de profiter de cette phase de travaux pour remplacer les châssis en PVC existants pour unifier la façade.
- La CRMS demande de traiter la porte piétonne telle une véritable entrée d'habitation (et non pas deux entrées de garages).
- Aucune information technique n'est donnée sur le ragréage des maçonneries entre les niveaux actuels et les nouveaux étages, ni sur l'aspect du revêtement extérieur.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire
C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U.

J. DEGRYSE
Président